

Votre
épargne
préfère les
conseils
taillés sur
mesure,
elle

La Carac propose des solutions d'épargne adaptées
aux besoins des **personnes vulnérables**.

Parce que la mission de protection des personnes vulnérables est lourde de
responsabilités, la Carac vous propose un accompagnement personnalisé.



La Carac est la première mutuelle d'épargne.

3



Forte de 89 ans d'expérience,
elle met son savoir-faire au service des
acteurs de la protection des personnes
handicapées ou bénéficiant de mesures
de protection.

La Carac propose aujourd'hui des solutions d'épargne, de
retraite et de prévoyance adaptées aux enjeux de son époque.



Un engagement profond en faveur des personnes vulnérables

Le mutualisme, un état d'esprit

Porteuse de valeurs fortes telles que le respect mutuel, la solidarité, la fidélité, la Carac s'est attachée depuis de nombreuses années à rendre ses solutions accessibles au plus grand nombre.

Une solidité financière gage de pérennité

Avec plus de 9,5 milliards d'euros d'actifs, la Carac est le principal gestionnaire mutualiste. Sa gestion financière et ses excellents résultats financiers garantissent les performances de ses solutions et préservent ainsi les intérêts de ses adhérents sur le long terme.

Une expertise en matière d'épargne handicap

Épargne, retraite, transmission, complément de revenus ...

La Carac propose des solutions adaptées à chaque étape de la vie. Elle gère et distribue des solutions sous le régime fiscal de l'épargne handicap.

3

La Carac, pionnière en matière d'épargne solidaire.

La Carac a choisi de promouvoir l'épargne solidaire. Précurseur dans ce domaine, elle a notamment créé le premier produit d'assurance-vie solidaire.

Dans ce cadre, elle a choisi de parrainer cinq associations :



Arc-en-Ciel



L'Association des Paralysés de France



L'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France



Mécénat Chirurgie Cardiaque



Solidarités Nouvelles face au Chômage



Des conseils personnalisés

Une mutuelle à votre service

Fidèle à ses valeurs, la Carac souhaite poursuivre son engagement auprès des personnes vulnérables en proposant un service de proximité permettant d'apporter des solutions adaptées à ses besoins.

Dotés d'une solide expertise, les conseillers Carac mettent le conseil et la satisfaction des adhérents au cœur de leurs préoccupations.



4

Un accompagnement spécifique

Parce que la mission de protection est lourde de conséquences pour la personne protégée et lourde de responsabilités pour le tuteur, le curateur ou la personne qui en a la charge, **la Carac met toute son expérience à votre service pour vous aider dans vos démarches d'accompagnement.**

Des solutions reconnues par la presse spécialisée



La Carac propose des garanties d'assurance-vie dont les rendements, se classent parmi les meilleurs du marché (jusqu'à 3.70 %⁽¹⁾, net en 2012).

Plébiscitées pour leurs performances durables obtenues grâce à une politique de gestion rigoureuse et sécuritaire, les garanties Carac totalisent 15 récompenses pour 2012 : Labels d'Excellence, Grand Trophée d'Or, Laurier de Bronze, Oscars de l'Assurance Vie... !



(1) Taux net de frais sur épargne gérée, hors prélèvements sociaux. Le taux indiqué ne présage pas des taux à venir. Il ne s'applique pas aux garanties dénouées par décès ou rachat au cours de l'exercice concerné.

Un service de proximité

Des interlocuteurs privilégiés sur tout le territoire.

L'état d'esprit mutualiste, c'est aussi instaurer une relation de proximité.

Une centaine de conseillers mutualistes sont à votre disposition. Leur rôle : vous accompagner au quotidien dans vos projets de vie.

Les conseillers Carac sont itinérants, vous pouvez rencontrer votre interlocuteur soit sur votre lieu de travail, soit à domicile ou soit dans l'une de nos **53 agences et points conseil**.



Solutions Carac : des solutions sur mesure à chaque étape de la vie

Des solutions 100 % sûres pour se constituer **un capital ou un revenu, en vue d'un projet, ou financer ses obsèques...**

Besoins	Constituer un capital	Obtenir des ressources complémentaires	Transmettre, optimiser un héritage	Préparer ses obsèques à l'avance
Solutions Carac	Épargne performante, sécuritaire et disponible	Épargne, transformation en rente viagère le moment opportun, rachats programmés	Conseil et diagnostic pour optimiser la transmission	Solution de financement des obsèques

6

Des solutions pour se constituer **un complément de revenus**

Dotée d'une véritable expertise dans le domaine du complément de revenus, la Carac propose des solutions de rente viagère immédiate ou différée pour se constituer un complément de revenus à vie.

Adossés à un fonds en euros, ces produits d'épargne retraite offrent une sécurité optimale et bénéficient d'une fiscalité avantageuse.

Une solution innovante :

L'option rentes réservées : les avantages de la rente viagère sans les inconvénients en cas de décès prématuré.

Depuis son origine, la Carac a su enrichir son offre pour l'adapter aux enjeux de son époque. L'option de sortie en rentes réservées, créée en 2011, permet de garantir un complément de revenus à vie à la personne protégée tout en laissant la possibilité, en cas de décès prématuré, de léguer le capital restant à ses bénéficiaires (frères, soeurs, enfants ...).



Zoom sur l'Épargne Handicap

Qu'est-ce qu'un **contrat d'épargne handicap** ?



D'une durée effective d'au moins 6 ans, les contrats d'épargne handicap permettent d'assurer des revenus sous forme de capital ou de rentes viagères à la personne handicapée qui le souscrit, tout en lui offrant des avantages fiscaux spécifiques⁽¹⁾⁽²⁾.

Quels **avantages** ?

Les garanties souscrites dans le cadre de l'épargne handicap bénéficient d'un régime fiscal spécifique⁽¹⁾⁽²⁾ :

- » Chaque versement ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 25 % du montant total des primes versées, dans la limite d'un plafond global de versements annuels de 1 525 euros, plus 300 euros par enfant à charge⁽¹⁾. La limite s'apprécie au niveau du foyer fiscal en tenant compte des versements effectués tant au titre des contrats d'épargne handicap que des contrats de rente-survie.
- » Les intérêts d'un contrat épargne handicap sont exonérés de prélèvements sociaux lors de leur inscription au contrat⁽¹⁾. Ils y seront soumis lors du dénouement (rachat...) et seront assujettis à la fiscalité de l'assurance vie⁽¹⁾.
- » Les rentes constituées dans le cadre d'un contrat épargne handicap n'entrent pas en compte dans le calcul de l'allocation aux adultes handicapés, dans la limite de 1 830 euros par an⁽¹⁾⁽³⁾.

(1) Sous conditions et selon la législation en vigueur.

(2) L'Épargne handicap ne profite pas aux personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal en France.

(3) Les rentes sont soumises à la fiscalité des rentes viagères constituées à titre onéreux et aux prélèvements sociaux en vigueur.

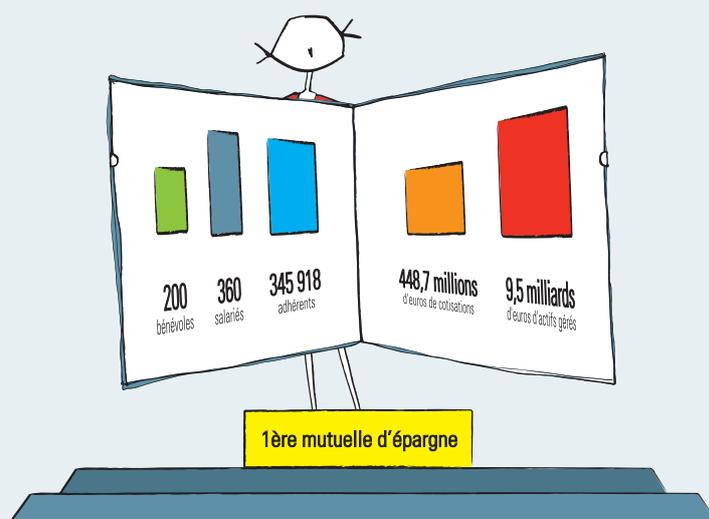
La Carac, première mutuelle d'épargne de France

La Carac, en chiffre

Première mutuelle d'épargne, la Carac s'adresse à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur placement.

La Carac conçoit, gère et distribue des solutions d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Elle gère aujourd'hui 9,5 milliards d'euros d'actifs et conseille près de 345 918 adhérents.



www.tutelleauquotidien.fr

La Carac, partenaire de Tutelle au Quotidien

Depuis 2012, la Carac s'engage aux côtés de Tutelle au Quotidien pour apporter des réponses concrètes et efficaces à tous les acteurs de la protection des majeurs.



Votre épargne le mérite

APPEL NON SURTAXÉ

www.carac.fr
www.epargnonssolidaire.fr

Carac
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN : 775 691 165 - SIRET : 775 691 165 00127

Siège : 2 ter, rue du Château - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
N° CRISTAL : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé)
www.carac.fr - www.epargnonssolidaire.fr